



Compte-rendu de réunion de la commission travaux 21 janvier 2011 – Ambassade de France

Objet : suivi du projet immobilier

La réunion a été organisée par Monsieur Léonzi, Ministre Conseiller, à la demande de Monsieur de Villeneuve, président de l'APE.

Etaient présents :

M Léonzi, Ministre-Conseiller de l'Ambassade de France
M Petitpas, responsable du STBI (Service technique des biens immobiliers français en Italie)
M Mancinelli, en charge au STBI des relations avec les autorités italiennes
M Cazes, Secrétaire Général du SCAC (Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade)
MCébrian, Provisieur
M Pierru, intendant
M de Villeneuve, président de l'APE
Mme Manssouri, APE

A l'ordre du jour de cette réunion, un point sur les discussions avec les autorités italiennes et l'état du calendrier prévisionnel des opérations.

M Léonzi rappelle la précédente réunion de la commission travaux du 16 septembre dernier, qui avait pour but la sélection du cabinet d'architecte en charge de l'avant-projet. Le cabinet Kilab a rendu son schéma directeur dans les temps impartis, son travail a été apprécié. Il devrait être présenté aux autorités italiennes entre le 15 et le 20 février 2011.

En parallèle, les services de l'ambassade ont eu plusieurs rencontres préparatoires avec les autorités italiennes concernées :

- **La surintendance pour les biens culturels**, dont la nouvelle surintendante Madame Pierdominici, Madame Cherubini, responsable pour Rome entre autre du Palais Farnese et Madame Campitelli responsable des parcs et jardins
- **La Commune de Rome**, dont l'adjoint Monsieur de Marchis et l'ingénieur Monsieur Fratello
- **Roma Capitale**, dont Madame Barbato, directrice de l' "Ufficio del Commissario Delegato all'Emergenza Traffico e Mobilità, Progetti Strategici e Programma Roma Capitale"

Il convient de noter que de nombreux changements de personnes ont eu lieu dernièrement (notamment à la ville de Rome, assemblée dissoute).

Ces rencontres sont indispensables pour présenter le projet, convaincre et gagner du temps sur les procédures, étant donné le statut du parc qui oblige à passer par une procédure dérogatoire, « Accordo di programma » et par conséquent les



nombreux intervenants dont l'accord est nécessaire. En effet, sur un site classé, on ne peut pas, sauf dérogation, augmenter la surface. Hors le projet prévoit une augmentation de surface de 846 m² soit 14% de la surface existante (8000 m²).

Les échéances

- Fin février : Présentation du « projet définitif » aux autorités italiennes
- mi mars : Réunion pour étudier le phasage des travaux et l'organisation du chantier
- à l'été : accord des autorités italiennes sur « le projet définitif »
- Concomitamment, préparation et lancement de l'appel d'offre pour « le projet exécutif ». Pour gagner du temps, cette phase sera initiée dès que suffisamment d'éléments favorables quant à la décision des autorités italiennes seront réunis et l'appel d'offre européen sera peut être réduit à un appel d'offre local.
- novembre – décembre : plan détaillé et lancement des travaux

Informations complémentaires

Monsieur Mancinelli nous informe qu'une mise à jour du classement monument historique du site de la Villa Strohl Fern (le premier datant de 1975 n'ayant jamais été approfondi) a démarré en décembre dernier et met en jeu les services des Biens culturels et des Biens artistiques. Cette procédure est complètement indépendante du projet et ne devrait pas poser de problème particulier.

D'autre part, le bail de Madame Donatella Trombadori, héritière du peintre Francesco Trombadori dont l'atelier se trouve dans le studio n° 12 et peut se visiter, et présidente de l'association « Amici di Villa Strohl Fern » arrive à échéance fin mars. Sa prolongation est à l'étude.

Nous sommes également informés que depuis le 1^{er} janvier la charge de l'entretien du parc, revient au lycée. Le chiffrage est en cours et devrait se situer entre 30 000 et 40 000 euros par an. L'ambassade de son côté a remis en état la partie arrière du parc, comme cela avait été demandé dans les accords de 2005. Madame Campitelli est globalement satisfaite demande la nomination d'un architecte paysager et l'emploi d'une entreprise spécialisée.

Les services techniques de l'ambassade ont demandé le financement pour la consolidation de 150 m de falaise du côté du chalet. La réponse donnée par le ministère sera connue en avril.

Rappel : l'historique du projet et les comptes rendu des réunions se trouvent sur le site de l'APE, (<http://www.apechateau.eu>), à la rubrique « travaux ».